

**Référence client**

116001586001 / 1170051

**Adresse point de comptage**

ASL LINDBERGH  
ALLEE CHARLES LINDBERGH  
76520 BOOS

**Expéditeur**

TRESORERIE DE ROUEN METROPOLE  
86 BOULEVARD D'ORLEANS  
76037 ROUEN CEDEX

**Destinataire**

- ASL LINDBERGH  
CHEZ AUDITECH INNOVATIONS  
67 ALLEE CHARLES LINDBERGH  
BP 90  
76520 BOOS CEDEX

**Ma Métropole**

metropole-rouen-normandie.fr

**0 800 021 021**

Service & appel gratuits

**Nous écrire ou accéder à votre espace personnel :**

- Le 108 - 108 allée François Mitterrand  
CS 50589 76006 - Rouen Cedex SIRET : 20002341400069

[www.metropole-rouen-normandie.fr](http://www.metropole-rouen-normandie.fr)

**Nous rendre visite :**

- 110 rue F. Couperin à Rouen  
- 59 B Bvd Ch. de Gaulle à Petit-Quevilly  
- 8 pl. A. Briand à Elbeuf  
du lundi au jeudi de 8h30-12h / 13h-17h  
le vendredi de 8h30-12h / 13h-16h30

M. MAYER-ROSSIGNOL Nicolas  
Président de la Métropole Rouen Normandie

**EXTRAIT DE TITRE EXECUTOIRE**

En application de l'art. L252A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et R.3342-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**FACTURE EAU ET ASSAINISSEMENT**

**Réf. Facture : 2022 3042 588496 C du 17/10/2022**

Détail au dos de votre facture

**CONSOMMATION**

0

MONTANT T.T.C.

Abonnement

104,39

Consommation

0,00

**TOTAL FACTURE**

**104,39 €**

**AVENANT**

**PAIEMENT LE : 07/11/2022**

**Nouveau ! La Régie de l'Eau vous informe : nouveaux horaires de la Trésorerie Rouen Métropole à compter du 19 septembre 2022  
Merci de vous référer au verso de cette facture**

**PAIEMENT A EFFECTUER A :**

TRESORERIE ROUEN METROPOLE  
86 BOULEVARD D'ORLEANS  
76037 ROUEN CEDEX  
Tél.: 0235079418

Exercice de prise en charge : 2022

Réf. Fact. 2022 3042 588496 C

Montant 104,39 €

Réf. à rappeler : 116001586001 / 1170051

**TALON DE PAIEMENT**

FACTURE EAU ET ASSAINISSEMENT

TRESORERIE ROUEN METROPOLE  
76037 ROUEN CEDEX

ASL LINDBERGH  
CHEZ AUDITECH INNOVATIONS  
67 ALLEE CHARLES LINDBERGH  
BP 90  
76520 BOOS CEDEX



Réf. à rappeler : 116001586001 / 1170051

Pour le détail des consommations, merci de vous reporter au document annexé

LIBELLÉ	Base	Prix Unit. € H.T.	Montant € H.T.	Taux T.V.A	Montant € T.V.A	Montant € T.T.C
<b>Distribution de l'eau</b>						<b>104,39</b>
Abonnement : redevance métropolitaine	259 j	105,59	74,93	5,50	4,12	79,05
Abonnement : redevance métropolitaine	81 j	108,22	24,02	5,50	1,32	25,34
<b>TOTAL A PAYER</b>			<b>98,95</b>		<b>5,44</b>	<b>104,39</b>

**Pour mieux comprendre votre facture****Distribution de l'Eau :**

L'alimentation en eau potable comprend le pompage de l'eau, son traitement aux normes de potabilité, son stockage et sa distribution aux usagers.

**Collecte et traitement des eaux usées :**

La redevance assainissement finance la collecte des eaux usées, leur dépollution en station d'épuration avant rejet dans le milieu naturel.

**Le prix de l'Eau**

Les redevances eau, préservation des ressources et la part "assainissement" sont votés chaque année par le Conseil Métropolitain. Le taux des autres redevances est fixé annuellement par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN).

**Abonnement :**

Il s'agit d'un montant forfaitaire destiné à couvrir les charges fixes, notamment la location-entretien du compteur et/ ou branchement.

**Consommation :**

Elle est calculée au prorata temporis selon le volume d'eau relevé sur votre compteur.

**Organismes publics :**

Les redevances lutte contre la pollution et, modernisation des réseaux sont dues par l'abonné. Elles sont perçues par la Métropole puis reversées à l'AESN. (Etablissement public veillant à la préservation de la ressource en eau tant en qualité qu'en quantité). La redevance préservation de la

ressource (prélèvement) est due par l'Exploitant. Elle est facturée à l'abonné.

**Les droits des abonnés:**

L'EXPLOITANT assure la gestion du fichier des abonnés dans les conditions prévues par le livre III du Code des relations entre le public et l'administration. Le fichier comporte les mentions inscrites à l'article R.2224-18 du CGCT.

**Réglement amiable des conflits:**

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, toute réclamation doit être envoyée par écrit sous deux mois à partir de la date de réception de la facture à l'adresse suivante : Métropole Rouen Normandie, la Régie de l'Eau 108 Allée François Mitterrand CS 50589 76006 ROUEN CEDEX ou sur le site [www.metropole-rouen-normandie.fr](http://www.metropole-rouen-normandie.fr). Si la réponse à votre réclamation écrite n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez pendant le délai d'un an à compter de votre réclamation initiale, saisir le Médiateur de l'eau par voie postale à : Médiation de l'Eau BP 40463 75366 Paris Cedex 08 ou sur le site <http://www.mediation-eau.fr>

**Modalités de remise pour fuite:**

La demande est adressée à la Régie de l'eau dans le délai d'un mois à compter de la réception de la lettre d'information ou à défaut de la facture d'eau. Il convient de transmettre impérativement une facture acquittée d'une entreprise de plomberie précisant la localisation de la fuite et la date de réparation. A réception de ces documents, aura lieu une vérification sur site des réparations effectuées. Sont exclues de ce dispositif, les fuites dues aux appareils ménagers, équipements sanitaires et de chauffage.

**Moyens de Paiement :**

Paiement en ligne ou prélèvements sur [www.metropole-rouen-normandie.fr](http://www.metropole-rouen-normandie.fr)

Par TIP/Chèque : avec le TIP daté et signé. Par chèque à l'ordre du Trésor Public

En numéraire (dans la limite de 300€) ou CB auprès d'un buraliste-partenaire ( <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite> ), en présentant cette facture. Tél : 02.35.07.94.16 Adresse électronique : [t076037@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:t076037@dgfip.finances.gouv.fr)

Par virement : IBAN FR50 3000 1007 07C7 6000 0000 004 - BIC BDFEFPCCCT

Horaires : 9h-12h, après-midis sur RDV (sauf Mercredi) [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) rubrique Contact et RDV

Expéditeur

TRESORERIE DE ROUEN METROPOLE  
BOULEVARD D'ORLEANS  
76037 ROUEN CEDEX

Abonné

ASL LINDBERGH  
ALLEE CHARLES LINDBERGH  
76520 BOOS

Destinataire

- ASL LINDBERGH  
CHEZ AUDITECH INNOVATIONS  
67 ALLEE CHARLES LINDBERGH  
BP 90  
76520 BOOS CEDEX

### LISTE DES COMPTEURS RELATIFS DE VOTRE FACTURE DU 17/10/2022 N° 2022 3042 588496 C

Numéro Comptage	Adresse du Point de comptage	Numéro Compteur	Nouveau Relevé		Ancien Relevé		Consommation	Commentaire
			Date	Index	Date	Index		
116001586001	ALLEE CHARLES LINDBERGH - 76520 BOOS	C15SE014459	22/03/2022	2060	16/04/2021	1330	730	ALLEE CHARLES LINDBERGH
116001586002	Bat. A 2 - 67 ALLEE CHARLES LINDBERGH - 76520 BOOS	C17FA013426	22/03/2022	170	16/04/2021	116	-54	Déduction décompteur
116001586003	ALLEE CHARLES LINDBERGH - 76520 BOOS	C17SB108823	22/03/2022	827	16/04/2021	622	-205	Déduction décompteur
116001586004	35 ALLEE CHARLES LINDBERGH - 76520 BOOS	C18FA594697	22/03/2022	149	16/04/2021	95	-54	Déduction décompteur
116001586005	35 ALLEE CHARLES LINDBERGH - 76520 BOOS	H19UA418199	22/03/2022	113	16/04/2021	48	-65	Déduction décompteur
116001586006	ALLEE CHARLES LINDBERGH - 76520 BOOS	H21UA709087	22/03/2022	6	21/01/2022	0	-6	Déduction décompteur
116001665001	60 ALLEE CHARLES LINDBERGH - 76520 BOOS	C18FA233126	22/03/2022	125	16/04/2021	88	-37	Déduction décompteur
116001705001	ALLEE CHARLES LINDBERGH - 76520 BOOS	C18SB001220	22/03/2022	135	15/09/2021	135	0	Déduction décompteur
						0		Soit 730-421 = 309

**TOTAL CONSO (M3) 309**



Réf. Dossier : RC031605  
Réf. Abonné : 1170051  
Branchement : 116001586001  
Adresse desservie :  
ALLEE CHARLES LINDBERGH  
76520 BOOS

ASL LINDBERGH  
CHEZ AUDITECH INNOVATIONS  
67 ALLEE CHARLES LINDBERGH  
BP 90  
76520 BOOS

A l'attention de Mme Véronique Roussel

Objet : Reliquat sur compteur général  
Votre lettre du 17 juin 2022  
Dossier suivi par le Service Recours - SDU

Rouen, le 16 SEP. 2022

Madame,

Votre courrier relatif à la facture N° 209640 en date du 9 mai 2022 pour un montant de 1147.32 euros a été étudié par mes services et je vous informe que cette dernière a fait l'objet d'une annulation.

En effet, il s'avère que lors de la relève annuelle du 26 mars 2021, le compteur général n°C15SE014459 ainsi que l'ensemble des compteurs divisionnaires n'ont pu être relevés. Je vous précise que du fait de la sous-estimation de la consommation enregistrée sur l'ensemble des compteurs, l'ASL Lindbergh a été destinataire de la facture n°259986 pour un montant de 109.85 euros émise sur la base d'un index évalué (1330) laissant apparaître un reliquat négatif de 319 m<sup>3</sup>. Or, il convenait de facturer un reliquat à 0 pour la période 2020/2021, le reliquat réel ne pouvant être connu.

Par ailleurs, lors de la relève annuelle du 22 mars 2022, le compteur général (relevé à 2060, consommation de 730 m<sup>3</sup>) ainsi que l'ensemble des compteurs divisionnaires (421 m<sup>3</sup> relevés pour l'ensemble des compteurs divisionnaires) ont été relevés. La déduction des consommations enregistrées entre le 16 avril 2021 (date de l'index évalué) au 22 mars 2022 met en évidence un reliquat de 309 m<sup>3</sup> (730 - 421).

Aussi, seul l'abonnement a lieu d'être facturé pour la période allant du 16 avril 2021 au 22 mars 2022 (-319+309, soit un reliquat négatif de 10 m<sup>3</sup>).

En conséquence, la facture n°209640 pour un montant de 1147.32 euros a été annulée et une nouvelle facture vous parviendra dans les meilleurs délais.

Enfin, je vous informe de la prise en compte du changement d'adresse. Désormais, toutes les correspondances seront envoyées à l'adresse suivante :

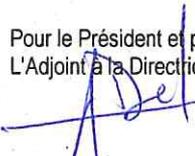
ASL Charles Lindbergh  
Chez Auditech Innovations  
67 rue Charles Lindbergh  
BP 90  
76520 Boos Cedex

Espérant avoir répondu à votre attente, les services de la Métropole Rouen Normandie restent naturellement à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Copie à M. le Trésorier

Pour le Président et par délégation  
L'Adjoint à la Directrice Générale Adjointe

  
Arnaud DELAHAYE

27 SEP. 2022

